Image not found or type unknown

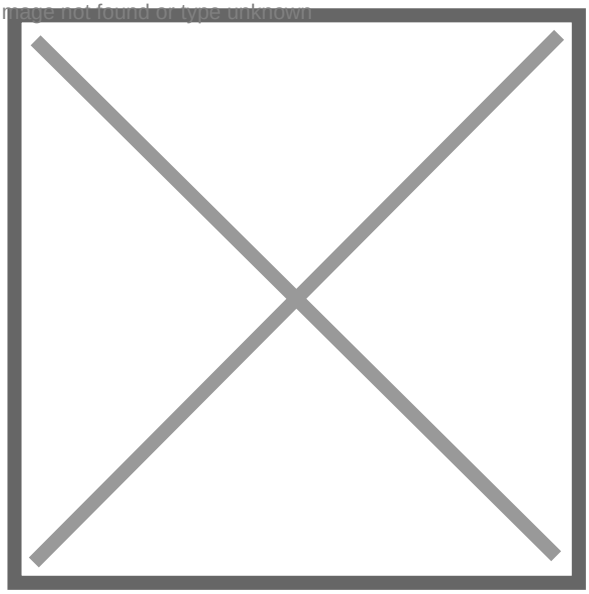

# Demande de visa de retour

Par **popo13**, le **16/06/2009** à **22:44**

Bonjour,
voila mon mari est parti en algérie avec un récépissé de premiere demande de titre de séjour mais le probleme c' est que il lui faut un visa de retour et ont le savait. il est allé a l'ambasssade de france en algérie pour déposé son dossier et ça fait 15 jours qu'on attend. pouvez vous me dire si la réponse sera favorable et quels sont les délaie d'attente. auparavent il est deja partit avec ces meme réccépissé sans aucun probleme de retour. je vous remercie par avance.

Par **anais16**, le **17/06/2009** à **18:45**

Bonjour,

au niveau de la procédure, suite au dépôt de la demande le Consulat interroge la Préfecture pour savoir s'il peut délivrer ce visa retour. Soit la Préfecture donne son feu vert, soit elle a statué sur la demande de titre de séjour pendant que votre mari était en voyage et cela a abouti à un refus. Dans ce cas là, le visa retour ne sera pas délivré.
Il est donc imprudent de voyager avec un récépissé de première demande car cela ne donne droit à rien du tout.
Pour les délais, impossible de vous dire combien de temps cela peut prendre mais en général c'est très rapide car les correspondances Consulat/Préfectures se font en général par mails.

Par **popo13**, le **17/06/2009** à **20:29**

merci de votre reponse jai fait une erreur on le savait pas. j'ai oublié de dire que ça fait la 3 eme fois qu'il part en algerie et c la premiere fois qu'il est bloqué apprament la loi serait passé le 26 avril et lui est partit le 21 avril. il est arrivé en france avec un visa d'installation est ce différent dans ce genre de cas ?

Par **anais16**, le **17/06/2009** à **20:31**

Le visa avec lequel il était entré en France jouera uniquement dans le traitement de son dossier de titre de séjour.
A l'heure actuelle, son visa retour dépend d'ou en est son dossier en Préfecture.

Par **popo13**, le **17/06/2009** à **20:33**

préfecture de lyon. mais quelle sont les raison pour le bloqué alors que il travaille et qu'il a sa situation en france.

Par **anais16**, le **17/06/2009** à **20:50**

s'il a un récépissé de première demande, il n'a pas le droit de travailler!
La Préfecture peut très bien décider de le bloquer si pendant son voyage elle a rejeté sa demande. Cela lui évite alors d'avoir à lui délivrer une obligation de quitter le territoire français et l'oblige à refaire une demande de visa classique.
Cependant, pour le moment rien ne nous dit que le visa retour a été refusé .

Par **popo13**, le **17/06/2009** à **21:36**

si il a le droit de travaillé et son récipissé a été renouvellé pour la 3 eme fois juste la il est bloqué a cause de la loi. maintenant j'espere que le préfecture lui donnera un avis favorable et il y a pas de raison d'avoir le contraire. merci pour ses renseignement/
cordialement

Par **laib**, le **08/08/2009** à **11:46**

bonjour, Monsieur le Directeur

Réf: laib laiche B/ ahmed
Né en 1958 dz

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

objet: demande de visa prefectoral

les coordonnées: titre de séjour porte le N° VALABLE DU 03/10/2008
délivrée par la préfecture de melun77010 france

j' ai egaré cette carte

par ailleurs , j'ai bien reçu la lettre du 9 novembre2006 auprés de la prefecture de melun

et suite que j' ai trnsmis les piéces nécessaires
copie de passeport
acte de naissance
02 photos identité
mes aucun réponse à ce jour,
nous vous remercions de votre confiance
cordialement
laiche laib

NB: adresse: BP N° 4 ENSIGHA 40001 KHENCHELA ALGERIE

Par **MIMI3333**, le **23/01/2010** à **15:29**

bjr, mon ami connaît les même problèmes actuellement, j'aimerai savoir comment ton histoire s'est terminé. STP

Par **Cias**, le **20/12/2014** à **10:41**

Bjr, j'ai de probleme avec visa de retour en France, j'ai de rdv a la prefecture Ille-et-vilaine le 19 octobre dernier pour le renouvellement de ma carte de sejour mais le probleme qui se pose y en a dossier manqué acte de mariage -3mois, j'en ai le dossier maintenat la dexième rdv le 09 Mars 2015 mais j'ai deja pris mon billet d'avion pour partir a mon pays ni modifiable ni remboursable, je suis a mon pays maintenant mon marie est Francais, vous pouvez m'aider svp merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés